

CEUFS ET VOLAILLES

Nous reproduisons les renseignements suivants qui nous sont donnés par le gouvernement fédéral.

A.—CEUFS.

L'exportation canadienne des œufs a augmenté avec une grande rapidité depuis 1868, comme en font foi les chiffres ci-dessous:—

Année.	Douzaines	Valeur.
1868.....	1,893,872	\$ 205,971
1874.....	4,407,534	587,599
1878.....	5,262,920	646,574
1882.....	10,499,082	1,643,709
1886.....	12,758,532	1,728,089
1887.....	12,955,288	1,827,143
1888.....	14,170,859	2,122,283
1889.....	14,028,893	2,159,910
1890.....	12,844,610	1,795,913

Ces exportations ont été faites presque entièrement aux Etats-Unis, qui constituaient un marché d'accès facile à des prix assez rémunérateurs, et tant qu'ils n'ont pas imposé de droit, on n'a pas cherché à se créer des marchés ailleurs.

Aujourd'hui qu'un droit de 5 centins par douzaine a été imposé sur les œufs par le tarif McKinley, l'attention a été dirigée vers l'ouverture d'autres marchés. Il y a peu de doute que même avec l'impôt élevé actuel, les habitants des Etats-Unis consommeront une quantité considérable d'œufs canadiens, et puiseront la totalité ou, sinon, la majeure partie du droit imposé sur les œufs, d'autant plus que l'approvisionnement indigène ne suffit pas à présent à leur propre consommation, et aussi parce que grâce aux particularités du sol, de la nourriture et du climat, les œufs canadiens sont supérieurs à la plupart, et ont peu d'égaux. Tout fois, on observera que ces quelques années passées il y a eu une baisse considérable dans le prix des œufs aux Etats-Unis, ce qui prouve que l'approvisionnement indigène se rapproche assez de la demande pour faire baisser les prix payés, et conséquemment diminuer la valeur du marché pour l'exportateur canadien.

En cherchant d'autres marchés pour son surplus d'œufs, le Canada se tourne naturellement vers la Grande-Bretagne où la consommation d'œufs, à part d'être énorme, augmente rapidement, ce qui est indiqué par le fait que l'importation des œufs s'est élevée de 6,228,437 grands cents (120 œufs) en 1880, à 9,432,503 grands cents 1889. Vu que l'approvisionnement indigène ne peut tenir tête à la demande, l'importation est plus forte d'année en année, et bien que la concurrence soit active le Canada n'a rien à craindre de tarifs hostiles, et peut être assuré que la qualité de ses œufs les mettra sur le même pied que les meilleurs œufs importés.

En 1889 le nombre et la valeur des œufs importés dans la Grande-Bretagne ont été comme ci-dessous:—

IMPORTES DE	NOMBRE DE DOUZAINES	VALEUR.
Russie.....	6,230,360	\$ 810,378
Suède.....	81,090	12,931
Danemark.....	9,467,140	1,396,329
Allemagne.....	30,050,550	4,359,419
Hollande.....	224,060	37,084
Belgique.....	18,270,070	2,764,048
France.....	29,505,860	5,749,212

Portugal.....	178,190	30,762
Espagne.....	134,860	26,966
Autres pays étrangers.....	8,710	1,713
Ils de la Manche.....	171,620	31,658
Autres possessions Britanniques.....	2,520	438
Total.....	94,325,030	\$15,220,938

L'estimation douanière était en moyenne de 16 centins par douzaine.

En 1890 le chiffre des importations sera sans doute plus élevé, vu que les rapports pour les premiers neuf mois de l'année, comparés à ceux des premiers neuf mois de 1889, indiquent une augmentation de plus de cinq millions et demie de douzaines.

Comme donnant une idée de la demande relative pour les importations d'œufs dans la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, le tableau suivant des œufs importés par les Etats-Unis en 1889 (compilé de leurs propres rapports) est instructif:—

PAYS.	DOUZAINES.	VALEUR.
Au-tro-Hongrie.....	1,528	\$ 382
Belgique.....	215,164	33,223
Chine.....	126,300	6,425
Danemark.....	74,950	11,899
France.....	140	24
Allemagne.....	73,355	14,119
Angleterre.....	4,914	897
Ecosse.....	4,100	820
Nouvelle-Ecosse, N.-Brunswick et Ile du Prince-Edouard	3,637,222	481,609
Québec, Ontario, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	11,731,864	1,864,020
Colombie Britannique.....	975	86
Hong-Kong.....	15,219	780
Italie.....	12,468	2,076
Japon.....	20	5
Mexique.....	18,587	2,380
Pays-Bas.....	500	70
Cuba.....	1,503	154
Turquie d'Afrique.....	5	5
Total.....	15,918,809	\$2,418,976

L'estimation douanière était en moyenne de 15 centins par douzaine.

Une analyse des tableaux qui précèdent indique:—

1. Qu'en ce qui regarde l'importation des œufs dans les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ce dernier pays demande environ six fois autant que le premier.

2. Que l'estimation douanière dans la Grande-Bretagne est de 1 centin par douzaine plus élevée qu'ailleurs.

3. Que la distance entre le Canada et la Grande-Bretagne n'est pas un empêchement à une concurrence profitable; et

4. Que la traversée de l'Atlantique, dans les fraîches latitudes suivies par nos vapeurs océaniques, n'exclut pas la poursuite rémunératrice de ce trafic.

L'on voit que des œufs de Russie sont expédiés de la Mer Noire à la Grande-Bretagne; que des œufs du Portugal et de l'Espagne traversent la Méditerranée et la Baie de Biscaye; que l'Allemagne collecte des œufs de diverses parties de son empire et les envoient au marché central par de longs trajets sur terre et sur mer.

L'on observera aussi que des quantités d'œufs de la Belgique, du Danemark, de l'Allemagne, de l'Italie, de Hong-Kong et de la Chine se frayent un chemin aux

Etats-Unis et y font concurrence au produit indigène.

A la preuve *prima facie* des rapports officiels, on peut ajouter les résultats des envois actuellement faits du Canada à la Grande-Bretagne, depuis l'adoption du tarif McKinley. Ces envois ont été faits de Montréal et Halifax et divers autres endroits. En résumé, les résultats sont comme suit:

1. Les œufs peuvent être envoyés de l'autre côté de l'Atlantique en parfaite sûreté pendant toute la saison sans emmagasinage au froid d'aucun genre. Les expéditeurs et voituriers s'accordent sur ce point, et leur témoignage place ce fait au delà de tout doute. Les œufs sont soigneusement arrimés dans la partie fraîche des vaisseaux au-dessous de la ligne d'eau, ou entre les ponts, où une température égale d'environ 50 degrés est maintenue, et ils arrivent de l'autre côté en bonne condition. Quelques-uns des vapeurs sont munis d'immenses ventilateurs, qui entretiennent un volume constant d'air frais.

2. Les œufs sont emballés dans des boîtes à compartiments, ou dans des caisses remplies de balles, de bran de scie ou de paille hachée fine, et s'ils sont soigneusement maniés, la proportion de casse est presque nulle. Les caisses contiennent de 30 à 120 douzaines chacune, et sont arrimées d'une manière compacte, et le fret est calculé au tonneau de mesurage de 40 pieds cubes d'espace. Une compagnie cite un cas où la caisse n'a été que de 6 œufs sur 180 douzaines. Il se fait de nos jours un mouvement pour que toutes les caisses soient faites de dimensions uniformes, de façon que les taux de fret puissent être fixés avec plus de satisfaction. Ces caisses ne sont pas retournées par les voituriers, et il faut en disposer dans la Grande-Bretagne. Il est tout probable que l'on trouvera un moyen d'en disposer de manière que le coût total n'en soit pas nécessairement imputé sur les œufs transportés, ou bien une forme de caisse moins dispendieuse pourra être adoptée assez forte pour résister à une traversée. De fait une maison d'Ontario qui fabrique des caisses a offert de les produire au coût de 17 centins chacune, au lieu de 50 ou 60 centins payés pour les caisses employées dans le commerce des Etats-Unis.

3. Actuellement les taux de fret sont de 15 chelins sterling par tonneau de mesurage; or, en comptant 13 caisses au tonneau et 30 douzaines à la caisse, cela revient à moins d'un centin par douzaine. Ceci est probablement le plus bas prix qu'on puisse coter. Le placement des œufs sur les marchés de Boston et de New York coûterait guère moins en moyenne.

4. Les envois déjà faits, ont d'après les renseignements fournis au Ministère, rapporté un profit net tout aussi favorable que celui qui aurait pu être obtenu aux Etats-Unis dans les années qui ont précédé l'adoption du tarif McKinley, et ils prouvent qu'un commerce profitable sur les œufs peut être fait avec la Grande-Bretagne et cela à un point pratiquement illimité. Un examen des listes de prix fait voir que pour qualités similaires, les œufs dans

la Grande-Bretagne sont cotés plus haut que dans les Etats-Unis. D'après certaines informations prises l'on constate que pour obtenir les meilleures prix de la Grande-Bretagne il faut surtout veiller à la grosseur et la qualité. Les œufs gros et bien assortis remplacent sur le marché anglais ceux de moindre dimension, et c'est à cette que la France et le Danemark doivent la forte exportation d'œufs qu'ils font à la Grande-Bretagne.

Deux livres et demie par vingtaine est le moindre poids qu'on puisse s'attendre à occuper une position supérieure sur le marché anglais, et plus le poids sera élevé meilleurs seront les résultats.

(A suivre)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Almaï le Tétrault épouse de M. Sergius Archambault, de Ste Théodosie.
 Dame Sophronie Lemire dit Marsolai, épouse de M. Isaïe Forget dit Dépatie entrepreneur, de la ville du Coteau St Louis.

Dame Julie Boulais, épouse de M. Jean Baptiste Barré, cultivateur de la paroisse de Ste Marie de Monnoir.

Dame Zoé Benoit, épouse de M. Dominique Désautels, cultivateur de la paroisse de St Pie.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de G. C. Campbell; dividende payable à partir du 25 novembre. H. Hartland, curateur.

Dans l'affaire de Mme Jos Labelle, de St Jean; premier et dernier dividende payable à partir du 10 décembre. A. F. Gervais, curateur.

Dans l'affaire de M. L. L. Raymond, de L'Ange Gardien; second et dernier dividende payable à partir du 16 décembre. Arthur W. Wilks, curateur.

Dans l'affaire de Melle Henriette Dompierre de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 16 décembre. W. Alex. Caidwell.

Dans l'affaire de M. Amable Porcheron; premier et dernier dividende payable à partir du 16 décembre. C. Milier et J. J. Griffith, curateurs.

Dans l'affaire de Joseph N. Massicotte; dividende payable à partir du 12 décembre.

Dans l'affaire de Bénoni Beaudin; premier et dernier dividende payable à partir du 15 décembre. C. Desmarjeau, curateur.

Dans l'affaire de A. F. Weippert & Cie de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 13 décembre 1890. H. A. Bédard, curateur.

CURATEURS

M. Pierre Ferdinand Renault, de St François, Beauce, a été nommé curateur à la faillite de M. George Rhéaume, de St Côme de Kennebec.

M. F. A. Mercier, de St Michel de Bellechasse a été nommé curateur à la faillite de M. Placide Larochelle.

MM. D. Guibault et P. E. McConville ont été nommés curateurs à la faillite de M. Alphonse Durand, entrepreneur.

MM. Bilodeau & Renaud, ont été nommés curateur à la faillite de M. Ulric Baril, de Gentilly.

MM. Gavin J. Walker et N. J. Simpson ont été nommés curateurs à la faillite de Kenniburn & Boyce de Lachute.

M. P. Emile de Lorimier a été nommé curateur à la faillite de F. C. Silcock, de Montréal.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés